

LES FACTEURS LINGUISTIQUES DES LANGUES ALGONQUIENNES

qui peuvent influencer l'apprentissage du français ou de l'anglais



Hélène Bodson, orthophoniste
Clinique interdisciplinaire pour la communication SENC

Pour bien citer cet article >

Bodson, H. (2019). Les facteurs linguistiques des langues algonquiennes qui peuvent influencer l'apprentissage du français ou de l'anglais.
Revue de la persévérance et de la réussite scolaires chez les Premiers Peuples, 3, 66-69.

Contexte

Pour la plupart des enfants qui ont comme langue maternelle une langue autochtone, leur scolarisation au Canada aura lieu en langue seconde (en français ou en anglais). Comme dans tout apprentissage d'une langue seconde, plusieurs facteurs linguistiques propres à leur langue maternelle peuvent influencer cet apprentissage. Étant donné que cette langue seconde est la langue d'enseignement à l'école, l'enfant doit d'abord apprendre cette langue pour ensuite pouvoir acquérir la connaissance des autres matières enseignées dans cette langue. Une langue algonquienne, par exemple l'innu, sera utilisée ici afin de présenter les défis possibles dans l'apprentissage du français, de l'anglais, de la lecture et de l'écriture. De plus, des suggestions d'adaptations et d'activités pour faciliter cet apprentissage seront proposées.

Les sons des langues (phonétique et phonologie)

Les mots des langues sont composés d'unités sonores communément appelées des « sons » (phonèmes). Ces phonèmes sont des consonnes, des voyelles et des semi-consonnes. Ils sont eux-mêmes composés de traits qui permettent de les décrire et de les différencier – le trait « nasal », par exemple, fait référence au passage de l'air dans le nez des consonnes « m-n-gn ».

Chaque langue a un ensemble déterminé de phonèmes qui utilisent un éventail limité de traits. Cet ensemble déterminé varie d'une langue à l'autre (et d'un dialecte à l'autre). Ainsi le « u », comme dans « rue », n'existe pas en anglais et un anglophone risque de confondre le « u » avec un son qu'il connaît, le « ou »; il risque de ne pas entendre ni exprimer la différence entre « roue » et « rue ».

Chaque langue détermine quels traits distinguent les phonèmes : il s'agit de traits distinctifs. Les traits qui ne sont pas distinctifs donnent lieu à des « allophones », soit des variations phonétiques (acoustiques) des phonèmes. En français québécois, par exemple, l'ajout d'un son « s » après un « t » dans certains contextes n'est pas distinctif : on peut prononcer « tsu » ou « tu » pour « tu » sans que cela influence le sens du mot. Ainsi le « ou » et le « u » sont des phonèmes en français, alors que « ts » et « t » sont des allophones du phonème « t » (Martin, 1996).

Un autre trait qui définit les phonèmes est le voisement. Il est caractérisé par la vibration des cordes vocales lors de la production d'un son. Dans toutes les langues, toutes les voyelles sont voisées, c'est-à-dire que les cordes vocales vibrent durant leur production. Les consonnes, quant à elles, peuvent être voisées ou sourdes (non voisées). Dans certaines langues, comme le français et l'anglais, le voisement est un trait distinctif, c'est-à-dire que deux sons seront considérés comme différents même si leur seule particularité est le voisement. Ainsi « p » et « b » sont deux phonèmes distincts dont la seule différence est le voisement.

Dans les langues algonquiennes toutefois, le voisement des consonnes a lieu de manière contextuelle (c'est-à-dire que les sons qui précèdent et suivent une consonne vont déterminer si celle-ci sera sourde ou voisée). Le trait de voisement n'est donc pas distinctif (Burgess, 2009; Drapeau, 1979; MacKenzie, 1980). L'utilisation d'une consonne voisée ou d'une consonne sourde ne changera pas le sens d'un mot. Par exemple le lièvre, en innu, peut être prononcé « wabush » ou « wapush ».

Un enfant dont la langue maternelle est une langue algonquienne apprendra donc implicitement que le voisement n'est pas un trait distinctif. Il pourrait conséquemment avoir de la difficulté à comprendre que ce contraste est important en français et en anglais. Aussi pourrait-il ne pas entendre ou articuler ce contraste correctement. Cette « surdité phonologique » risque de se généraliser dans tous les sons qui n'existent pas dans sa langue maternelle.

Des difficultés ou des confusions sont possibles dès que la langue maternelle considère que deux sons sont des allophones, tandis que ces sons sont distinctifs dans la langue seconde, et vice versa. Lorsque l'on compare les consonnes du français et de l'anglais avec celles des langues algonquiennes par rapport au voisement, les paires de consonnes suivantes risquent d'être affectées à l'oral et à l'écrit : p-b, t-d, k-g, f-v, s-z, ch-j, tch-dj (consonne sourde-voisée).

Finalement, les sons « n » et « l » sont utilisés en alternance, notamment entre certains dialectes de l'innu, ce qui peut nuire à l'acquisition de ces sons dans la langue d'enseignement.

Étant donné les possibilités limitées par la physiologie humaine (langue, gorge, etc.), plus il y a de voyelles dans une langue, plus certaines d'entre elles se ressembleront d'un point de vue articulatoire ou acoustique.

Leurs différences, aussi minimes soient-elles, devront alors être respectées pour maintenir la distinction entre les voyelles. À l'opposé, moins il y a de voyelles dans une langue, plus elles seront éloignées les unes des autres et plus une variabilité dans la production de celles-ci sera tolérée : plus les voyelles auront des allophones. Ainsi, un phonème voyelle en langue algonquienne chevauche plusieurs voyelles en français et en anglais (Burgess, 2009; Crystal, 2003; Drapeau, 1979; MacKenzie, 1980; Martin, 1996).



En innu, par exemple :

Voyelles (phonèmes)	Allophones
ou (boue)	ou (boue), o (beau), e (je)
é (été)	é (été), è (elle)
e (je)	e (je), a (patte), â (pâte), i (ici)
a (patte)	a (patte), â (pâte), æ (apple), o (beau), ô (corps).

Étant donné ce chevauchement, des confusions à l'oral (puis à l'écrit) sont probables. Les voyelles « o » et « ou », « é » et « è » sont particulièrement affectés (Bodson, 2013).

Afin d'aider l'élève autochtone dans son apprentissage, notamment de la lecture et de l'écriture, un enseignement explicite des sons et de leurs caractéristiques distinctives peut être offert lors d'ateliers mettant l'accent sur la conscience phonologique. Les élèves peuvent être sensibilisés à la vibration des cordes vocales (par exemple en tenant la main sur la gorge afin de comparer les sons « sss » et « zzz »). Des aide-mémoires (gestes, mots-clés, etc.) peuvent aider les élèves à distinguer ces sons. Des difficultés persistantes dans la perception auditive du contraste de voisement (ou d'autres sons) peuvent justifier un besoin en audiologie.



Certains sons sont devenus interchangeables dans des variantes locales du français ou de l'anglais; c'est le cas de « ou » et « o » chez les Innus. Dans de tels cas, des stratégies compensatoires sont à envisager pour l'apprentissage de l'orthographe des mots – notamment l'apprentissage par analogie.

Le sens des mots (sémantique)

Chaque mot a un ou plusieurs sens. Le sens d'un mot dans une langue peut englober plusieurs mots dans une autre langue. Ainsi, en français, on dit « aimer », alors qu'en anglais on distingue « to like » et « to love ». En innu, le mot « tetapukan » englobe les mots « chaise », « banc », mais aussi plusieurs autres sièges. Alors que le terme en innu s'utilise pour quasiment tout sur quoi on peut s'asseoir (incluant la buche autour du feu de camp), les mots en français et en anglais ne sont pas interchangeables.

Les chevauchements et les divisions des mots des langues peuvent être explorés, en classe, à l'aide d'illustrations et de diagrammes de Venn. En plus d'enrichir le vocabulaire des élèves, de telles activités de classification développeront leur conscience lexicale.

La grammaire (morphosyntaxe)

Dans les langues algonquiennes, le verbe est l'élément central de la phrase (Drapeau, 2014). En effet, la majorité des mots sont des verbes (incluant les couleurs et les jours de la semaine). Les langues algonquiennes sont polysynthétiques, ce qui signifie qu'il est possible de construire des mots (notamment des verbes) si complexes que leur traduction correspondrait à une phrase entière. Les adjectifs se présentent comme des affixes, c'est-à-dire des mots qui doivent nécessairement être joints aux mots qu'ils qualifient (en français, le « in » dans « indécis » est un exemple d'affixe). En langue algonquienne, étant donné que les adjectifs se « collent » aux mots qu'ils qualifient, ce n'est pas surprenant de trouver une centaine de mots pour nommer la neige. Aussi est-il possible, en plus du lexique préexistant, de créer des mots à volonté!

Alors que l'ordre privilégié du français et de l'anglais est sujet + verbe + objet, cet ordre n'est pas nécessairement le même en langue algonquienne puisque la forme objet + sujet + verbe est tout aussi fréquente – notamment lorsque l'on veut dire l'heure.

Alors que le genre grammatical est important en français (tant pour les personnes que pour les objets) et en anglais (pour les personnes), celui-ci n'existe pas en langue algonquienne. Toutefois, la distinction animé/inanimé y est centrale, allant jusqu'à influencer les conjugaisons utilisées selon que le sujet est animé ou non. Les modes, les temps de verbes des langues algonquiennes et leurs utilisations ne correspondent pas de manière linéaire à ceux retrouvés en français et en anglais – par exemple, il n'y a pas de temps de verbe en français ou en anglais destiné à raconter ses rêves.

L'absence de genre grammatical dans les langues algonquiennes a un impact direct sur l'apprentissage du français ou de l'anglais, notamment pour l'acquisition des pronoms personnels. En effet, la distinction « il-elle » peut être difficile pour l'apprenant. D'une part, parce qu'elle n'existe pas dans les langues algonquiennes et, d'autre part, parce que les adultes qui parlent en français ou en anglais autour de lui, et qui ont la même langue maternelle, ne font pas nécessairement la distinction dans leur modèle.

L'élève apprendra également que, bien qu'il y ait deux « nous » (nous inclusif, soit « nous tous », et le nous exclusif, « nous autres seulement ») dans la langue algonquienne, il n'y en a qu'un seul en français, auquel il faut ajouter certains mots si l'on veut être précis.

Finalement, dans un récit en langue algonquienne, l'ordre d'introduction des personnages, et leurs rôles par rapport aux

autres, déterminera le pronom utilisé pour s'y référer. Dans « Le chien de mon père a mangé le gâteau », le chien et mon père auront chacun leur pronom (3^e et 4^e personne) qui renverra clairement à l'un ou à l'autre. Étant donné que les deux pronoms clarifient la relation de dépendance (ici, entre le chien et le père), la répétition de l'antécédent n'est pas requise pour clarifier de qui il est question pendant la narration.



